

ventabrendemain@orange.fr
www.ventabrendemain.fr

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
ANNEE 2018

Ventabren le 13 février 2019

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN 2018 :

1 ATELIER URBANISME :



L'Atelier Urbanisme est piloté par Gilles BESSON, Architecte DPLG.

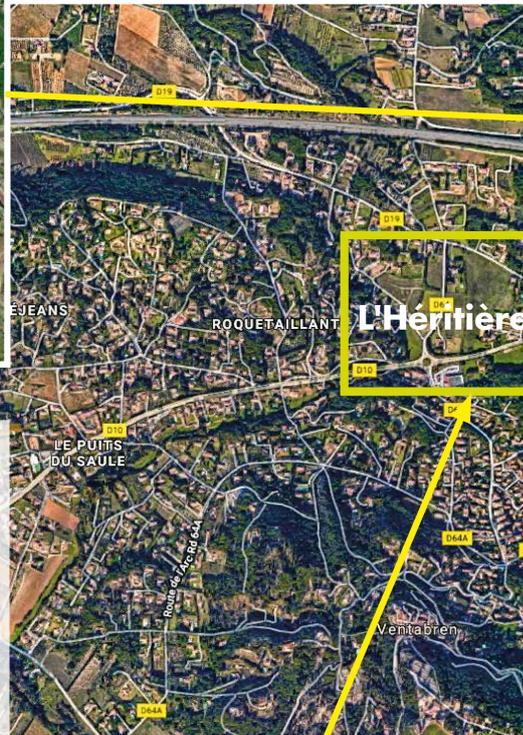
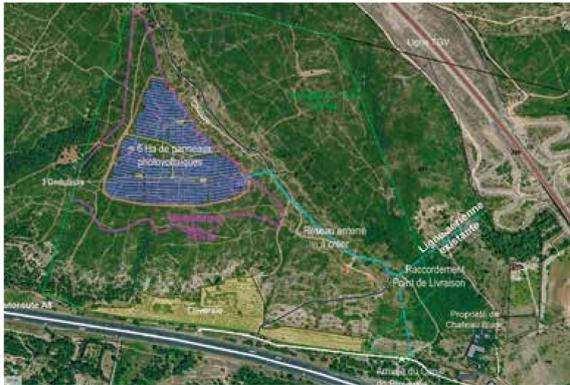
L'ATELIER URBANISME a travaillé exclusivement en 2018 pour la Commission Extra-Municipale sur L'Héritière dont ses membres font partie.

L'OBJECTIF était :

- De finaliser la conception de la ZAC de l'Héritière
- De lancer la Procédure de Labellisation ECOQUARTIER

Paysage énergétique

Quand urbanisme



SOLARIS

Projet Participatif et Citoyen porté par la Commune et l'Association Ventabren Demain !

La Centrale Solaire de Ventabren, sur le site ensoleillé de Château Blanc avec une pente optimale et orientée plein Sud, constitue l'application concrète de la Transition Energétique.

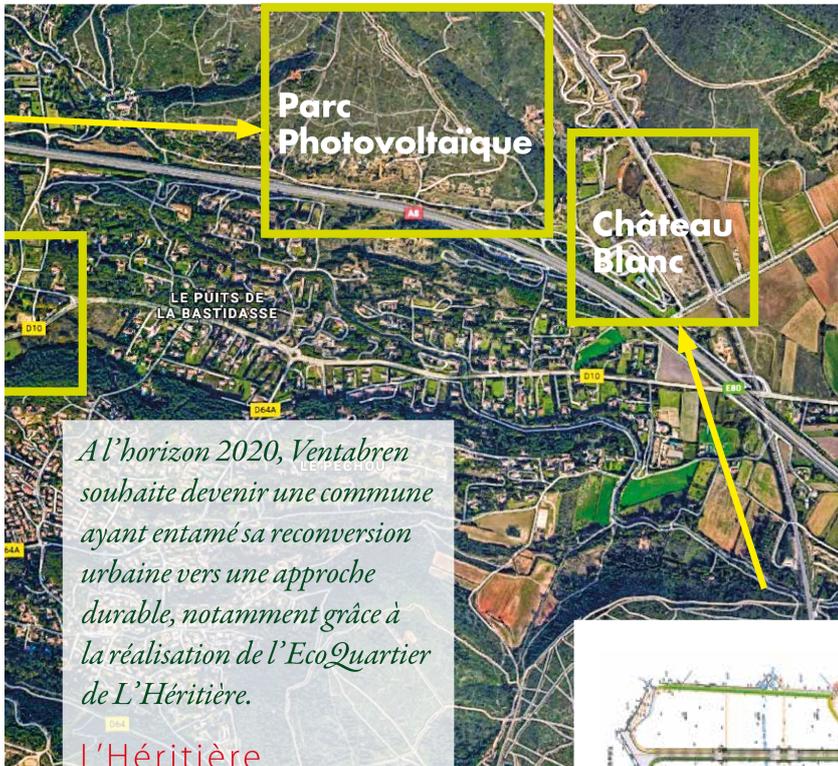
- Surface maximum d'emprise des panneaux : 6 ha, sur les 53 ha du site, pour un impact environnemental minimum.
- Puissance : 5 MWc.
- Production : 7 GWh annuel. Correspond à la consommation de 5000 habitants (hors chauffage) donc assure l'indépendance énergétique de Ventabren.
- Parc Energétique, intégré au paysage, ouvert au pastoralisme provençal traditionnel, à l'apiculture, aux jardins d'épices ainsi qu'aux activités pédagogiques orientées techno et agritourisme.
- Réversibilité totale du site avec recyclage à 97% des panneaux dans l'usine ultramoderne de Rousset.

L'objectif est une Centrale fonctionnelle fin 2019 (construction en 2019 avec un appel de fonds dans les six mois précédents).



ue de Ventabren

rime avec énergie



démarche de labellisation EcoQuartier.

- Environ 313 logements dont 30% de logements sociaux
- Un pôle petite enfance comprenant, à terme, une crèche, une école maternelle et une école élémentaire
- Un foyer personnes âgées
- Une résidence service personnes âgées
- Des commerces de proximité
- Un marché forain

Energie

- Niveau 3 de la nouvelle Réglementation Environnementale RE 2020 (production électrique d'énergie renouvelable locale), sur l'ensemble du quartier.
- Niveau 4 de la RE 2020 (Bâtiment à Energie Positive) sur le pôle enfance.

Zone d'Activité de Château Blanc

- Réalisation d'environ 62 lots pour des surfaces comprises entre 500 m² et 1900 m²
- Bureaux et activités de petites productions
- Opération réalisée en 2 tranches
- Pré-commercialisation début 2018
- Permis d'Aménager 1^{er} semestre 2018
- Travaux 4^{ème} trimestre 2018



2 ATELIER ENERGIE :

L'ATELIER ENERGIE a travaillé exclusivement en 2018 pour la Commission Extra-Municipale sur l'Energie dont ses membres font partie et dont l'Association assure la Présidence.

L'OBJECTIF était :

- De finaliser la conception du Parc Photovoltaïque en répondant aux exigences du SDIS 13 de changer l'implantation du site
- De piloter les Expertises Ecologiques 2018 nécessitées par cette importante modification
- De superviser l'Etude d'Impact afférente
- D'affiner le Plan d'Affaires
- De rédiger la Promesse Synallagmatique de Bail Emphytéotique
- De demander l'autorisation de défrichement
- De conduire l'étude du Permis de Construire afin de déposer la demande de PC
- De piloter la Révision Allégée du PLU n° 2 afin de passer en zone AU le site d'implantation
- De jeter les bases de la Reconquête Agricole de Ventabren avec la Chambre Régionale d'Agriculture

SOLARIS UNE EPOPEE CITOYENNE !

Objectif : REALISER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Avec la participation de la Municipalité et l'aide de la Chambre d'Agriculture !

Septembre 2018

A Ventabren, sur le site de Château Blanc et sur celui de Saint-Hylaïre, un nouveau concept, innovant, de Développement Durable prend forme : associer énergie et production agricole sur un même territoire - AVEC les CITOYENS - dans un projet global de développement économique et de création d'emplois.

- Avec l'installation d'une aire de panneaux photovoltaïques sur le site de Château Blanc - 5 MWc sur 5 ha
- Avec la création, sur le site de Saint-Hylaïre (où est implantée la vigie), d'un domaine dédié à la Reconquête Agricole de Ventabren :
 - Culture agro-écologique
 - Produits à haute valeur nutritionnelle avec le label NUTRIPREVENT.
- Avec un partenariat Chambre d'Agriculture - Région - Département et Métropole



• Solaris le point :

- Création de la SAS SOLARIS CIVIS le 27 décembre 2017 pour porter le projet et l'ouvrir aux citoyens dès sa faisabilité confirmée.



Les étapes clés sont :

- Septembre 2018 : Dépôt demande de Permis de Construire
 - Juin 2019 : Réponse à l'Appel d'Offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie)
 - Mars 2020 : Mise en service de la Centrale Photovoltaïque de Ventabren
- En mai 2018, en concertation et sur les conseils du SDIS 13 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), de la Chambre d'Agriculture et de la DREAL PACA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), il a été décidé de déplacer la zone d'implantation des panneaux en bas de la colline. Les oliviers existants seront transférés sur le site de Saint-Hylaïre cité ci-dessus. Cette modification entraîne des contraintes administratives supplémentaires, mais est le garant du soutien et de l'aide des nombreux acteurs concernés.

Le Projet SOLARIS franchit un à un tous les obstacles de ce véritable parcours du combattant qu'est le suivi d'un Projet d'intérêt général dans la jungle des administrations et des réglementations, grâce à l'implication personnelle de notre Maire dont les actions ont permis la poursuite du Projet SOLARIS et grâce à celle de tous les Membres du Comité Stratégique de la SAS SOLARIS CIVIS et de la Commission Extra-Municipale sur l'Énergie, toujours présents pour faire face.



William Vitte

Président de l'Association VENTABREN DEMAIN

Président de la Commission Extra-Municipale sur l'Énergie

william.vitte@wanadoo.fr

« Nous n'héritons pas la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » Saint-Exupéry

3 LE TRAVAIL DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Deux Commissions Extra-Municipales ont été créées par Claude FILIPPI, Maire de Ventabren.

3.1 LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR L'HERITIÈRE :

Cette Commission a pour mission de réaliser un **Ecoquartier à Energie Positive à l'Héritière**. Elle est composée de la SEMEPA, de membres de la Majorité municipale et de membres de l'opposition ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN.

Elle est présidée par Yann Villaret, Adjoint à l'Urbanisme et au Développement Durable.

La Commission s'est réunie 2 fois :

26 mars 2018 Engagement de la Procédure de Labellisation Ecoquartier

**4 octobre 2018 Présentation du Cahier des Prescriptions Environnementales et de
Développement Durable (CPEDD)**

- Etat d'avancement de la conception d'un Ecoquartier à Energie Positive.

Nous travaillons beaucoup afin que la ZAC soit labellisée ECOQUARTIER.

Le Maire soutient notre démarche.

La SEMEPA a finalement compris l'enjeu de la labellisation.

Ainsi donc :

- Dossier d'Engagement dans la Démarche Ecoquartier : Une réunion a eu lieu le lundi 19 février 2018 pour lancer ce dossier avec l'aide des Sociétés SOLARSEYNE et VIZEA (ex LesEnR) qui ont été retenues en 2016 pour accompagner la Municipalité dans cet engagement.
- Deux réunions de travail ont eu lieu les 8 et 26 mars 2018 dont la seconde en présence de la SEMEPA.
- **Signature de la Charte Ecoquartier le 27 septembre 2018 par le Maire et par Gilles BESSON, Architecte DPLG, Administrateur de l'Association, pour le compte de l'Association VENTABREN DEMAIN,**

- Pose de la Première Pierre de l'EHPAD aux Méjeans le 23 novembre 2018 en présence de l'Association :

L'Association avait rencontré, dès 2015, Foyer de Province qui était à la recherche d'une Commune pour le transfert de leurs installations des Baux, trop vétustes, afin de faciliter l'implantation de l'EHPAD sur la Commune de Ventabren.

3.2 LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR L'ENERGIE :

Cette Commission a pour mission de réaliser la **Transition Energétique à Ventabren** avec pour objectif l'indépendance énergétique de la Commune à l'horizon 2020. Elle est composée de membres de la Majorité municipale et de membres de l'opposition ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN.

Elle est présidée par William Vitte, Président de l'Association VENTABREN DEMAIN.

Elle s'est enrichie récemment, à la demande de son Président, de plusieurs nouveaux membres : Eric ROUZAUD, Gilles BESSON, Edmond MERONI, Xavier ROULLEAU et Arnaud BICHE qui ont œuvré très efficacement avec la Commission Energie pour l'avancement du Projet SOLARIS.

Soit au total 14 personnes.

Une présentation du projet « SOLARIS », projet initialement proposé par l'Association VENTABREN DEMAIN dès 2008, sera faite, une fois le Permis de Construire obtenu.

La Commission s'est réunie 11 fois :

10 janvier 2018

15 février 2018

22 mars 2018

25 avril 2018

7 juin 2018

14 juin 2018

19 juillet 2018

20 septembre 2018

12 novembre 2018

13 novembre 2018 en présence de tous les Conseillers Municipaux

13 décembre 2018

- Etat d'avancement du projet SOLARIS, projet participatif et citoyen, en partenariat avec la Municipalité :

Un Parc Photovoltaïque à Château Blanc.

SOLARIS : un projet 100 % participatif et citoyen sans avoir recours à un Opérateur Photovoltaïque.

En effet :

- **La Commune a déjà financé la majeure partie des études sur fonds propres (environ 110 k€)**
- **Nous bénéficions au sein de la Commission et de l'Association de personnes compétentes, motivées et qui se rendent disponibles. Notre potentiel est supérieur à celui de n'importe lequel des Opérateurs consultés !**
- **Afin d'être Lauréat de la CRE, deux paramètres sont hyper importants ;**
 - o **Le coût de rachat du MWh proposé**
 - o **L'Evaluation Carbone Simplifiée (ECS) du panneau choisi**

Dans ces conditions, la présence d'un Opérateur est préjudiciable car, d'une part, il augmente le budget général par le montant de ses prestations (souvent surévaluées pour augmenter sa marge) et, d'autre part, il impose « son » panneau qui n'est pas le meilleur du marché mais avec le fabricant duquel il a signé un accord afin de bénéficier d'une marge.

Nous pouvons donc récupérer les marges de l'Opérateur à notre profit afin de proposer un prix de rachat attractif pour la CRE et également choisir le meilleur panneau du moment afin d'avoir la meilleure ECS du marché.

C'est d'ailleurs la suite logique de notre raisonnement : faire les études nous mêmes afin de ne pas être dépendants de l'Opérateur.

- Le dossier du PC peut être avantageusement monté par Gilles et par le Service de l'Urbanisme. Au préalable nous avons rencontré la DDTM, la DREAL ainsi que le Sous-Préfet d'Aix afin d'anticiper au maximum et d'essayer de raccourcir le temps d'instruction du dossier.
- Lors de la visio-conférence du lundi 20 février, le Président du Directoire de la SEM **SERGIES** (qui a déjà été Lauréat de la CRE en ayant concouru seule à l'AO de la CRE pour des projets participatifs et citoyens) nous a proposé son expertise afin de monter le dossier CRE.
- **SERGIES participe à notre tour de table financier.**
- Nous avons pris une AMO pour la conception et la réalisation du Parc Photovoltaïque qui remplace avantageusement un Opérateur en étant moins cher et en nous assurant, de facto, la maîtrise complète du Projet.
- **Bâtir, donc, un Projet 100 % participatif et citoyen !
Ce qui sera beaucoup mieux et beaucoup plus rentable pour la Commune et pour les Citoyens.**

Une première française !

Ainsi la Commune de VENTABREN est la seule commune de France à s'engager financièrement pour la réussite de la Transition Ecologique en finançant toutes les pré-études en amont de la demande de Permis de Construire et en amont de la réponse à l'Appel d'Offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).



Point sur l'avancement du projet SOLARIS :

- **Création de la SAS SOLARIS CIVIS : 27 décembre 2017**
 - o Statuts signés le 23 décembre 2017
 - o Pacte d'Associés signé le 22 février 2018
- Demande de permis de construire après :
 - o Réunion de cadrage avec la **DDTM 13** le 4 décembre 2017
 - o Approbation de la Révision du PLU le 30 décembre 2017
 - o Réunion de cadrage avec le **SDIS 13** le 27 avril 2018

- Passage devant la **CTDEN** (Commission Technique Départementale des Energies Nouvelles) le 31 mai 2018

Le Permis de Construire a été déposé le 5 décembre 2018.

Stratégie conciliant production d'énergie et production agricole :

Le document « Projet Agricole de Château Blanc » a été rédigé par TULLI ENGINEERING et financé par l'Association VENTABREN DEMAIN, Association de Préfiguration pour le projet SOLARIS.

Le projet SOLARIS présente un nouveau concept innovant de Mix Développement Durable avec deux objectifs :

- Assurer la Transition Energétique de Ventabren
- Permettre la Reconquête Agricole du site de Saint Hylaire.

En partenariat avec

- La Chambre d'Agriculture
- La Région
- Le Département
- La Métropole

La production agricole basée sur des cultures appartenant à la triade méditerranéenne, vignes et oliviers, présente, de plus, un avantage au point de vue **Défense des Forêts Contre les Incendies** car vignobles et oliveraies constituent de remarquables coupe-feux.

Ainsi peut-on allier Production d'Energie Electrique, Reconquête Agricole, Protection de l'Environnement et Défense contre les Incendies.

- Etat d'avancement du projet de Reconquête Agricole de VENTABREN :

Point sur l'avancement du projet Reconquête Agricole :

- Réunions avec Claude ROSSIGNOL, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture et avec Jean-Marc BERTRAND, Chef du Service Pôle Aménagement du Territoire de la Chambre Régionale d'Agriculture :
 - Cadrage le 18 juillet 2018
 - Convergence le 7 novembre 2018
 - Stratégie le 19 décembre 2018

Le concept de Reconquête Agricole :

Le PLU de Ventabren est favorable à l'agriculture puisque les zones agricoles progressent de plus de 65 hectares. La redynamisation de l'agriculture est un des objectifs avec la reconquête d'anciens espaces agricoles.

Il nous apparaît indispensable de favoriser la concertation avec les organismes professionnels.

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône doit être un partenaire privilégié.

Le Projet :

Il s'agit de mettre en place un projet innovant basé sur la qualité nutritionnelle de notre alimentation méditerranéenne.

Le choix des produits permettra de communiquer sur les bienfaits de ce type d'alimentation et de servir d'exemple aux autres communes du département.

Un cahier des charges sera mis au point pour chaque produit avec une obligation de résultats sur le plan nutritionnel basée sur des analyses et l'utilisation d'un logo.

Validation scientifique et légitimité :

Depuis de nombreuses années, j'interviens comme conférencier à des colloques internationaux qui font l'objet de publications.

Parmi les derniers colloques, il y a celui de Montpellier en mars 2015. Il s'agit du festival M.A.D. C'est Méditerranée à déguster.

A Hyères, les 9 et 10 mars 2016, sous l'égide de la chaire Unesco, c'est : Vin, Nutrition Méditerranéenne et Santé avec la publication d'un ouvrage collectif.

A Marseille, en 2016, dans le cadre du salon du vin et de la gastronomie, c'est la présentation de nos travaux sur la viande de taureau.

A Aix en Provence, le 27 octobre 2017, c'est le colloque Tablées rondes avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

C'est aussi chaque année de nombreuses interventions bénévoles auprès des chefs de cuisine dans le cadre du Conservatoire Grand Sud des Cuisines.

J'ai également coordonné un conseil scientifique : Vin et Santé, biologie et pathologie tumorale et participé à Aix en Provence au Pasino à une table ronde : Un autre regard sur le cancer qui a réuni sur 2 jours près de 3000 participants.

Outre la participation à des publications scientifiques, ma collaboration avec le Guide Vin et Santé 2000, 2006, 2011, 2015, 2018 concerne mes publications grand public.

Je suis le Secrétaire Général de L'Institut Méditerranéen du Vin de l'Alimentation et de la Nutrition Préventive (IMVANP) qui est une association mise en place en 1995.

Collaboration au livre de Lewis Perdue « The French Paradox ».

Guides 2016, 2017, 2018 du Conservatoire Grand Sud des Cuisines.

Je pense avoir la légitimité et la reconnaissance de nombreux nutritionnistes pour mettre en place une telle démarche concernant l'alimentation et la santé.

Avec la Chambre d'Agriculture des BdR nous avons mis en place la démarche Nutrition Méditerranéenne en Provence sans pouvoir aller jusqu'à l'obligation de résultats sur le plan nutritionnel.

Nos cahiers des charges ont été respectés par de nombreux agriculteurs et par la totalité de certaines caves coopératives.

NutriPrevent :

J'ai rassemblé des scientifiques dans le cadre de NutriPrevent dont je suis l'associé-gérant avec l'appui d'un groupe d'experts en nutrition, pharmacognosie, biochimie... Nous avons une démarche éthique et humaniste afin de répondre aux attentes des consommateurs.



Il s'agit de mettre en place une démarche innovante en vue d'une optimisation de la qualité organoleptique et nutritionnelle des aliments.

Celle-ci concerne l'agro-alimentaire, les producteurs, la restauration. Elle implique une obligation de résultats avec la possibilité de communiquer avec le logo NutriPrevent.

L'exemple récent de nos travaux avec les abattoirs Alazard et Roux et le syndicat des producteurs de viande de taureau :

En 2015 et 2016, nos travaux ont concerné la viande de taureau et nous avons montré que la teneur globale en graisse du taureau AOP de Camargue est 6 fois plus faible par rapport à la viande du bœuf d'élevage et la nature de ses graisses est parfaitement équilibrée avec 10 fois moins de graisse saturée et le juste rapport entre les deux familles d'acides gras Oméga 3 et Oméga 6.

Nous avons voulu démontrer que le caractère sauvage du taureau en Camargue et son mode d'alimentation vont donner naturellement une viande équilibrée en acides gras.

Ainsi le taureau de Camargue vit en liberté et se nourrit de la végétation présente : enganes, sansouïres, prairies, résidus de culture ; cette alimentation étant complétée de foin de Crau.

Foncier et rentabilité agricole dans les Bouches du Rhône

- La problématique du foncier agricole est majeure aujourd'hui, particulièrement dans certaines communes de notre département. Une autre problématique est d'assurer une rentabilité aux exploitations.

- La commune de Ventabren a une réelle volonté de développer un projet agricole.

Cela va être exprimé clairement, par un appel à projet. Par exemple, une mise à disposition du foncier, avec un appel à candidature diffusé largement.

En effet, la commune dispose de terrains agricoles communaux. Cette mise à disposition pourra se faire par le biais de baux emphytéotiques.

Le premier projet concernera la transplantation de 3ha50 d'oliviers qui ne sont plus cultivés faute de repreneurs. D'autre part, ils sont situés en bordure de l'autoroute avec les problèmes de pollution qui font l'objet de nombreuses publications en particulier concernant les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les sols et la pollution de l'air par les oxydes d'azote (Nox). Un autre problème est la nécessité d'irriguer du fait de la très forte pierrosité de la parcelle qui souffre du stress hydrique. Sur cette parcelle la possibilité d'irriguer serait très onéreuse du fait de l'éloignement pour se raccorder au canal de Provence.

Les autres projets porteront sur la création d'un vignoble de 15 hectares, la culture du pois chiche, l'élevage des poules, la mise en place de ruches, l'extension de la production de fromages de chèvres avec la présence à proximité d'une chevrrière et concerneront également le pâturage des ovins.

Les producteurs :

Nous avons les terres agricoles sur des terrains communaux et des producteurs intéressés par les oliviers et la plantation de vignes.

Les agriculteurs étant des chefs d'entreprise, ils auront la possibilité de nous faire part de leurs motivations pour d'autres productions mais ils devront respecter nos cahiers des charges.

Valorisation économique :

Au niveau de l'huile d'olive : Des huiles riches en certains composés avec un process que nous avons mis au point. Ces huiles seront vendues dans des magasins spécialisés. Nous avons eu l'opportunité de conseiller un producteur qui a obtenu des récompenses prestigieuses dans les guides de référence Espagnol et Italien.

Il est possible depuis 2011 d'avoir deux allégations santé pour les huiles d'olive qui ont des teneurs de 210 mg/l en hydroxytyrosol qui est un polyphénol. L'implantation de l'olivieraie à 250 mètres d'altitude sera également un facteur favorable.

Les polyphénols contribuent à la protection des lipides dans le sang face aux dommages oxydants.

En effet, les polyphénols ont de fortes propriétés anti-oxydantes et l'huile d'olive est bénéfique dans la lutte contre la formation de radicaux libres en excès.

Au niveau du vin : j'ai eu l'occasion de montrer les élévations des teneurs en polyphénols pour les vins blancs, rosés et rouges.

Au niveau des pois chiches : Nous pouvons mettre en place une variété nouvelle Roy René qui a la particularité d'avoir des qualités organoleptiques et nutritionnelles très intéressantes.

Il faut développer la consommation des légumineuses et nous n'avons besoin d'aucun traitement pour les pois chiches.

Au niveau des poules :

L'apport équilibré originel en acides gras oméga 3 et oméga 6 n'existe plus et nous mangeons 20 à 30 fois moins d'oméga 3 que d'oméga 6 par rapport à nos ancêtres.

Le retour à un profil d'alimentation équilibré en acides gras de type sauvage est cliniquement et scientifiquement établi.

C'est l'influence de l'impact de l'alimentation sur la poule et les effets sur la composition nutritionnelle de l'œuf. Celui-ci est particulièrement intéressant en cuisine et en pâtisserie.

Nos œufs auront un rapport idéal de 1/1 entre les Oméga 3 et les Oméga 6.

Il faut simplement donner aux poules ce qu'elles ont toujours mangé. Il faut leur apporter des sources végétales équilibrées en Oméga 3, telles que le blé, le colza, le lin et la verdure en général ;

Il sera intéressant de proposer ce type d'œuf dans le cadre des cantines scolaires.

Le miel :

Nous avons montré également pour le miel l'intérêt d'avoir des miels riches en certains polyphénols.

Les fromages de chèvres :

L'alimentation des chèvres aura un impact sur la qualité organoleptique et nutritionnelle des fromages de chèvres.

Les autres produits...

Compte tenu d'une concurrence sur le plan international, il est possible de se démarquer **en ajoutant également une obligation en termes de résultats nutritionnels aux produits possédant le label BIO**. Ce qui n'existe pas actuellement.

A titre d'exemple, on peut avoir des variétés de fruits plus riches en composés phénoliques, des tomates 10 fois plus riches en vitamine C.

Il n'est pas possible pour l'instant de développer l'ensemble de ce projet. Le but est simplement de donner les grandes lignes et de montrer que le secret de l'alimentation méditerranéenne n'est pas lié à la composante énergétique des aliments mais à leur composante non énergétique.

Nous retrouvons dans cette dernière composante les polyphénols qui sont des molécules spécifiques des végétaux. Tous les organes du système végétal en contiennent et leur présence assure à la plante une protection contre les agents pathogènes. Les polyphénols donnent du goût (astringence), de la couleur (anthocyanes) et permettent aux végétaux de tenir debout (lignines).

Ils jouent un grand rôle dans les propriétés organoleptiques des fruits, légumes, vins, café...

Ventabren le 17 juillet 2018

Edmond MERONI, Ingénieur Agronome, Membre du Comité Stratégique de la SAS SOLARIS CIVIS

4 LE TRAVAIL ASSOCIATIF 2018 :

Ce travail concerne les projets d'Ecoquartier de l'Héritière (voir 3.1 Engagement Labellisation) et de Parc Photovoltaïque de Château Blanc (voir 3.2 Projet SOLARIS).

Le travail de l'Association a permis à la Commune de VENTABREN d'être reconnue, en 2017

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE.

La Convention TEPCV entre la Commune de Ventabren et le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer a pris effet le 29 mars 2017 après le vote de la délibération en Conseil Municipal.



4.1 LES REUNIONS TECHNIQUES :

2 février 2018 : Réunion d'échanges et d'informations avec FNE 13

VENTABREN DEMAIN est affiliée à FNE 13

13 mars 2018 : Rencontres FLEXGRID organisées par thecamp

24 avril 2018 : Réunion Comité Régional d'Orientation de l'ADEME

Le Président de VENTABREN DEMAIN est Personnalité Publique Qualifiée auprès de l'ADEME et participe aux prises de décisions de la Commission Régionale des Aides de l'ADEME

3 mai 2018 : Réunion avec le Bureau d'Etudes

PROVENCE URBA CONSEIL, Révision Allégée du PLU

VENTABREN DEMAIN est titulaire de l'agrément Urbanisme

5 mai 2018 : Réunion avec la Société E2S : AMO Conception

7 mai 2018 Réunion avec le Bureau d'Etudes TULLI Engineering

Reconquête Agricole

9 mai 2018 : Réunion avec le Bureau d'Etudes MTDA

Etude DFCI

23 mai 2018 : Réunion 7^{ème} Conférence Régionale sur la TE

Organisée par le Conseil Régional GRAND SUD

12 octobre 2018 : Présentation du projet SOLARIS au Député

Jean-Marc ZULESI - 8^{ème} Circonscription des BdR

26 octobre 2018 : Présentation du projet SOLARIS à la Vice-Présidente

Béatrice ALIPHAT de la Métropole AMP

11 décembre 2018 : Présentation du projet SOLARIS au Député

Christian KERT, Membre Honoraire du Parlement

4.2 LES MANIFESTATIONS, VISITES ET COLLOQUES :

15 & 16 février 2018 FORUM ENERGY MOBILITY

Palais du PHARO

MARSEILLE

26 - 29 septembre 2018 8^{ème} Rencontres Nationales TEPOS

TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE

MONTMELIAN

12 décembre 2018 Salon ENERGAÏA

Forum des Energies

MONTPELLIER

Tous les compte-rendus de ces réunions sont disponibles sur simple demande.

4.3 LES CONSEILS D'ADMINISTRATION :

22 février 2018

21 avril 2018

23 novembre 2018

4.4 L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 :

21 avril 2018

Le Président de VENTABREN DEMAIN

William VITTE